



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le 18 avril 2024

Mesdames et messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs les Directeurs techniques nationaux,

chers & chers Tous,

Plus que jamais, en cette année 2024, nous avons en partage de grandes ambitions pour le sport en France.

Cet été, durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les Françaises et les Français vont vibrer, se passionner et s'émerveiller comme jamais au rythme des performances des plus grands champions, et, tout particulièrement, de nos athlètes tricolores.

Puis, dès la prochaine rentrée scolaire, nos concitoyens et notamment les plus jeunes, qui auront eu des étoiles plein les yeux pendant plusieurs semaines, souhaiteront passer à la pratique et faire du sport, en s'inscrivant dans un club. A l'image de la Coupe du Monde de Rugby à XV, qui s'est traduite par une augmentation de près de 15% des demandes de licences, les Jeux donneront aux Français l'envie de vivre à leur tour les émotions qu'ils auront connues pendant la compétition.

En cette année où la promotion de l'activité physique est la Grande Cause Nationale, nous avons la responsabilité collective d'éviter qu'ils ne trouvent porte close, car nous prendrions alors le risque de ne plus les revoir dans nos clubs.

Répondre, dans tous les territoires, à cet afflux de nouveaux licenciés, est un défi de taille que nous avons la responsabilité de relever ensemble. En prenant d'ores et déjà, pour cela, un certain nombre de mesures d'anticipation et d'adaptation.

Depuis plusieurs années, **l'Etat s'est résolument engagé pour consolider la pratique en club**, d'abord par un investissement inédit dans les équipements sportifs – plus d'un milliard d'euros depuis 2017 ! en se tenant aux côtés des collectivités locales et des Fédérations.

C'est ainsi que le plan 5000 terrains de sport, déployé entre 2022 et 2023, a notamment permis non seulement d'accompagner le besoin croissant de diversification et de proximité des pratiques, avec plus de 80 types d'équipements financés dans tout le pays, mais aussi de soutenir l'activité des clubs, en subordonnant les subventions à la signature de convention d'utilisation avec les associations sportives.

La livraison de ces nouveaux terrains de sport, que je suis avec la plus grande attention en lien avec l'Agence nationale du Sport, s'accélère considérablement depuis le début de

l'année 2024 : 1500 sont déjà sorti de terre et, chaque jour, 4 nouveaux équipements de proximité sont livrés en France !

Dans le même esprit, près de 100 millions d'euros ont été mobilisés chaque année depuis 2022, via le Pass'Sport, pour faciliter l'accès à une pratique sportive en club, avec une dimension sociale clairement assumée qui a déjà permis à plus de 3,5 millions de nos jeunes concitoyens d'avoir accès une licence moins chère dans vos structures.

Dans les prochaines semaines, je poursuivrai cette démarche en mobilisant les collectivités et les établissements scolaires, en lien avec les associations d'élus et le ministère de l'Éducation nationale, pour accélérer la mise à disposition de nos clubs du plus grand nombre possible d'équipements et de locaux affectés à la pratique sportive dans les écoles, les collèges et les lycées, mise à disposition dont le cadre a été grandement simplifié par l'article 13 de la loi du 2 mars 2022. En faisant cela, c'est en effet la capacité d'accueil de nos associations sportives que nous pouvons sensiblement améliorer.

En complément de ces initiatives portées par mon Ministère, l'action déterminée des clubs, sous l'impulsion forte de vos fédérations, sera évidemment décisive pour atteindre nos objectifs. Je sais que de nombreuses initiatives, locales comme nationales, visent à apporter des réponses à l'enjeu de la disponibilité des espaces de pratique dans notre pays. Mais nous devons aller plus loin dans cette année historique.

Pour le faire ensemble, je souhaite que les directions techniques nationales de chaque fédération transmettent au Ministère, pour le 3 juin prochain, un plan stratégique d'accueil comprenant une liste d'actions concrètes à renforcer ou à lancer pour favoriser cet accueil de nouveaux licenciés à la rentrée prochaine.

En particulier, il me semble utile que ces plans puissent envisager à la fois la promotion de pratiques moins consommatrices en espace, mais aussi les modalités de mutualisation des équipements et des moyens, et l'optimisation des créneaux d'occupation des équipements.

La fortification de notre modèle sportif doit aussi passer par la mobilisation et la formation de ses ressources humaines, et tout particulièrement de ses éducateurs sportifs et de ses bénévoles, dont je salue une nouvelle fois l'engagement. Le Service Civique doit aussi être mieux valorisé et déployé au sein du mouvement sportif et de ses structures pour accompagner au quotidien les dirigeants associatifs dans leurs projets de développement.

En outre, la formation d'éducateurs sportifs en nombre suffisant est primordiale pour un encadrement à même de répondre aux besoins des clubs et devrait également faire partie intégrante de votre plan stratégique. Les mesures mises en œuvre en déclinaison du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, que j'ai impulsé en juin dernier et qui visent à développer l'emploi sportif avec l'objectif d'atteindre 100.000 nouveaux emplois d'ici la fin du quinquennat, pourront notamment être mobilisées (dispositif SESAME, contrats d'engagement jeune, contrats d'apprentissage, etc.).

Le succès des Jeux se mesurera tout autant, j'en suis convaincue, au nombre de titres décrochés par nos athlètes que par l'engouement durable qu'ils auront suscité en faveur de la pratique sportive, tout particulièrement chez notre jeunesse.

Il nous appartient dès à présent de faire preuve, une fois encore, de créativité et d'audace pour prolonger cet héritage si précieux pour notre pays : faire enfin de la France la nation sportive qu'elle a tout pour devenir.

Je suis pleinement à vos côtés pour saisir cette opportunité historique de fortifier durablement le modèle sportif français, pour lequel nous sommes engagés chaque jour, et auquel nous sommes toutes et tous si attachés.

Je recevrai au Ministère courant mai les présidents des fédérations pour que nous fassions un point d'étape sur la préparation de ces plans stratégiques d'accueil.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, comme sur celui des dirigeants et des équipes de développement, en central comme en local, de vos fédérations, et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Directeurs techniques nationaux, en l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Merci infiniment pour votre mobilisation collective sur cet enjeu-clé, nous serons ensemble au rendez-vous de l'Héritage !

Amélie OUDÉA-CASTÉRA

